

Personnalité de l'année 2024
Le Centre culturel
Robert-Martel



© Archives Autour de l'île, Marc Cochrane



Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour la première fois depuis 2021, un organisme sans but lucratif a été désigné personnalité de l'année d'Autour de l'île. Pour 2024, le Centre culturel Robert-Martel (CCRM) s'est avéré un choix unanime du comité de rédaction du journal.

Inauguré le 4 avril dernier à l'église de Sainte-Pétronille, le CCRM a retenu l'attention des membres du comité de rédaction à la suite de l'initiative citoyenne de quatre artistes du Collectif ETC..., Violette Goulet, Maggie Jalbert, Anne-Yvonne Jouan et Mimi Lépine, ainsi que deux anciennes bénévoles de la bibliothèque La Ressource, Denise Drapeau et Lysanne Perreault. Depuis, Marie Blais a remplacé M^{me} Perreault. Appuyées d'une vingtaine de bénévoles, ces dames composent le conseil d'administration du CCRM.

Afin d'animer la vie culturelle de Sainte-Pétronille, l'organisme itinérant a présenté en 2024 une douzaine d'activités soit cinq conférences, trois ateliers, une fête des

La générosité des insulaires
atteint de nouveaux sommets



© Marc Cochrane

Les travaux se poursuivent
pour le nouveau pont
de l'île d'Orléans



© MTMD

SUITE DE LA UNE

Personnalité de l'année 2024 : Le Centre culturel Robert-Martel

voisins, une exposition du Collectif ETC..., une participation à la Route des Arts et un conte pour enfants.

« Nous nous sentons émues, heureuses et galvanisées de recevoir au nom du CCRM le prix de reconnaissance de la personnalité de l'année par *Autour de l'île*. Notre initiative enthousiaste, visant à redonner une vie culturelle et sociale à nos concitoyens de Sainte-Pétronille, est non seulement appréciée par ces derniers, mais aussi reconnue comme signifiante par le journal qui a suivi la naissance et le développement de ce projet durant sa première année. Nous accueillons cette reconnaissance comme un encouragement à poursuivre dans la voie que nous avons tracée. Décédé en 2023, Robert Martel, qui a œuvré pour la culture au sein de notre communauté, nous a beaucoup inspirés. Nous avons choisi de l'honorer par notre action, tout en pérennisant son nom », a commenté Violette Goulet, porte-parole du CCRM.

M^{me} Goulet a ajouté que, pour réaliser ce projet, des bénévoles de Sainte-Pétronille ont uni leurs forces tout au long de 2024.

« Les idées ont jailli. Nous nous sommes encouragés mutuellement et nous avons réussi à mettre

en place un bouquet d'activités variées. La réponse des habitants de Sainte-Pétronille nous a confirmé que nous répondons avec justesse à un besoin. Le plaisir que nous éprouvons à satisfaire nos concitoyens et à collaborer tous ensemble nous incite à poursuivre. Jusqu'à ce jour, le CCRM est sans domicile fixe. Nous avons pu offrir notre panoplie d'activités grâce à la bienveillance de nos hôtes qui ont entendu notre appel. Michel Deveau et Bernard Gagné de la Fabrique de la paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, père Germain Grenon du Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans, Francine Dubois pour les ateliers littéraires dans l'atelier de Marius Dubois, nous ont permis d'accueillir nos invités dans des lieux magnifiques et inspirants.

Au nom de tous ceux et celles qui nous ont aidés à réaliser notre projet du CCRM, et au nom de nos membres de plus en plus nombreux, nous accueillons avec une profonde gratitude cette distinction d'*Autour de l'île*. Vous nous donnez des ailes pour poursuivre dans la mission que nous avons choisie avec ferveur.

75^e DE L'ÉCHOUEMENT DU FRANCONIA

L'ensemble des activités proposées par le CCRM en 2025 s'articulera autour du 75^e anniversaire de l'échouement du RMS Franconia, qui a eu lieu le 12 juillet 1950, à la pointe de Sainte-Pétronille. La programmation des activités sera dévoilée au printemps.

Le CCRM est chapeauté par la Société de mise en valeur de l'île d'Orléans.

En page frontispice, Mimi Lépine, Anne-Yvonne Jouan, Violette Goulet, Denise Drapeau et Maggie Jalbert composent l'équipe du Centre culturel Robert-Martel. Absente : Marie Blais.

Personnalités de l'année par le passé

2024	Anne et Catherine Monna
2023	Pierre Lahoud
2022	Dr Paul Bonenfant
2021	Pierre Perrault

Les travaux se poursuivent pour le nouveau pont de l'île d'Orléans

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

En 2024, les activités préparatoires, incontournables en vue de la construction du nouveau pont de l'Île-d'Orléans, ont été réalisées.

Selon un communiqué du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) publié le 19 décembre, depuis le printemps, 111 forages géotechniques ont été effectués dans le fleuve Saint-Laurent, 35 dans le secteur de l'échangeur Dufferin-Montmorency et six sur l'île d'Orléans.

Les données recueillies permettent de connaître la composition des sols et servent à poursuivre la

conception détaillée du projet, en cours depuis le printemps. C'est lors de cette étape que toutes les spécifications techniques, les matériaux et les détails de construction sont finalisés en vue des travaux. Cette tâche se poursuivra en 2025, en parallèle de la construction des jetées.

Le Groupe Héritage Île-d'Orléans S.E.N.C. a commencé les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations environnementales et patrimoniales requises pour la réalisation des travaux.

DÉMARRAGE DU CHANTIER

Au cours des derniers jours, les équipes ont entamé la construction de chemins d'accès sur l'eau. Ces ouvrages temporaires, qui seront composés de jetées et d'une estacade, permettront de construire les infrastructures permanentes du pont telles que ses fondations en étant au sec.

Les chemins d'accès faciliteront également l'installation du tablier, puisque des grues de 650 tonnes

pourront s'y déplacer afin de soulever et de positionner les cinq sections qui composeront le pont.

Ces ouvrages serviront aussi de quai d'amarrage pour les barges qui transporteront divers matériaux vers l'île d'Orléans.

LUMIÈRE SUR LA CONSTRUCTION

Les aménagements temporaires seront constitués d'une jetée conventionnelle et d'une jetée confinée, tant du côté nord que du côté sud, et d'une estacade qui viendra compléter l'ouvrage sur la rive nord.

Les jetées confinées seront composées de planches d'acier insérées dans le sol et mises bout à bout. Un environnement contrôlé limitant la propagation de matière en suspension dans l'eau sera ainsi créé. De la pierre de différents calibres sera ensuite déposée sur une toile géotextile jusqu'à ce que l'élévation de la jetée soit au-dessus du niveau de l'eau.

**FINANCIÈRE
BANQUE NATIONALE**
GESTION DE PATRIMOINE

ÉQUIPE CONSEIL
GOSSELIN DIONNE

*Une expertise
au service
de votre
patrimoine*

Stéphane Gosselin, MBA, B.A.A.

Conseiller principal en
gestion de patrimoine

418 649-2540

stephane.gosselin@bnc.ca

Andrée-Ève Dionne, MBA, B.A.A., Pl. Fin.

Conseillère en
gestion de patrimoine

418 656-8469

andree-eve.dionne@bnc.ca

fbngp.ca/gosselin-dionne

Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'Organisme canadien de réglementation des investisseurs (OCRI) et du Fonds canadien de protection des investisseurs (FCPI) et est une filiale en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA : TSX).

La générosité des insulaires atteint de nouveaux sommets

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Même sans avoir pu publiciser la Guignolée en raison de la grève chez Postes Canada, l'Association bénévole de l'Île d'Orléans (ABIO) a pu constater une générosité sans bornes des insulaires puisqu'ils ont remis le double de denrées non périssables dans les boîtes installées dans une douzaine de points de chute.

Grâce à ces dons records et aux denrées offertes par Moisson Québec, l'ABIO a pu distribuer 54 paniers de Noël, soit cinq de plus que l'an passé, « Les Orléanais ont eu le réflexe d'aller porter des denrées aux différents points de chute sans qu'ils en soient informés. Une belle tradition

s'installe », a commenté la coordonnatrice à la sécurité alimentaire de l'ABIO, Louise Geoffrion.

Des 54 familles qui ont reçu un panier de Noël, 49 sont venues les chercher les 19 et 20 décembre au sous-sol de l'église de Saint-Pierre. Des familles d'un à neuf membres totalisant 150 personnes réparties en 95 adultes et 55 enfants. Des bénévoles ont effectué six livraisons pour les familles ne pouvant pas se déplacer.

Parmi la trentaine de contributeurs, on note les organismes Donner au suivant (bons d'achat), la paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans (don financier), la chorale Les Petites voix de l'île (collecte de denrées, don de cadeaux et don financier),

le Club de l'amitié de Saint-Jean (dons de denrées) et la cuisine collective de Saint-Laurent (avoir cuisiné les confitures de bleuets).

Comme par le passé, la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans a participé à l'activité en servant de point de chute, mais aussi en fournissant des denrées achetées dans des entreprises orléanaises. Une dizaine d'employés et d'administrateurs a mis la main à la pâte lors de la préparation des paniers, le 19 décembre.

« Pour Desjardins, il s'agit d'une façon de s'impliquer dans son milieu et de maintenir son engagement avec les bénévoles. À titre personnel, c'est une façon de redonner à la collectivité en fonction des privilèges que l'on reçoit. C'est ma modeste contribution à l'effort de l'ABIO. Je le fais avec plaisir », a mentionné le président du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de L'Île-d'Orléans, Jean Renaud.

M. Renaud était accompagné de quelque 45 bénévoles, dont des membres du Cercle de fermières de Saint-Laurent, qui ressemblaient à des abeilles dans une ruche, chacun accomplissant sa besogne afin de remplir les paniers de nourriture au son d'airs de Noël interprétés au clavier par Marc Michaud.

Afin de recevoir un panier de Noël, les familles dans le besoin devaient contacter l'ABIO.

« L'ABIO tient à remercier tous les citoyens, bénévoles, organismes communautaires et entreprises qui ont contribué à cette 5^e édition de la distribution des paniers de Noël », a mentionné M^{me} Geoffrion.



© Marc Cochrane

Autrefois organisée par des organismes d'entraide tels la CORVÉ, de Saint-Pierre, et la Société de Saint-Vincent-de-Paul, cette initiative est issue du service d'aide alimentaire d'urgence. Le programme a été mis en place en avril 2020 par l'ABIO afin d'assurer la sécurité alimentaire des familles ou individus plus spécifiquement éprouvés par la pandémie.



Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.





Dany M. Leclerc
Dany Leclerc courtier immobilier inc.

Pour Vendre ou Acheter, contactez-nous!

Ensemble, pour de meilleurs

RÉ/SULTATS

Bur. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
 immobilier@yvesemond.com
www.yvesemond.com

RE/MAX HORIZON
AGENCE IMMOBILIERE | FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC INC.
 3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
 Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

Bur. : 418 666-5050 • Cell. : 418 951-4062
 dany.m.leclerc@remax-quebec.com

Estimation gratuite de la Valeur de votre propriété.




Place à la nouvelle année !



Marie
BLOUIN

mblouin@autourdelile.com

On tourne la page de 2024 en gardant en tête nos plus beaux souvenirs. Place maintenant à 2025 ! Que nous réserve-t-elle, cette nouvelle année ? Et si on en profitait pour se faire plaisir et réaliser nos rêves les plus fous ?

Secrètement ou non, on espère tous quelque chose : garder la santé, revoir quelqu'un qu'on a perdu de vue, réaliser un projet artistique, sportif, académique... À chacun son rêve !

Le plus difficile, souvent, c'est de passer de la parole à l'acte. C'est tellement plus facile à dire qu'à faire ! En d'autres mots, laisser de côté nos vœux pieux, ceux qu'on ne réalise jamais et qui laissent un goût amer.

DU PLUS SIMPLE AU PLUS EXTRAVAGANT

Bien du monde sage aime sa vie telle qu'elle est et souhaite la garder longtemps sans envie celle des autres, plus extravagante. Alors que les plus audacieux préfèrent les sensations fortes, sauter dans le vide et recommencer à neuf en 2025.

Je pense notamment à l'immigrant qui quitte son pays sans rien, tout juste une valise remplie d'espoir. Je pense aussi à l'ambitieux qui se lance dans l'inconnu avec de nouveaux défis professionnels. Et que

dire de l'aventurier qui part pour découvrir d'autres horizons sans se fixer de date de retour.

C'est sans oublier le plus réservé, le contemplatif qui cherche du temps pour rêver, apprécier, relaxer, profiter de la vie pour ce qu'elle est. Et le bienveillant qui veut donner au suivant ou tout simplement lui offrir son sourire pour égayer sa journée. À ce propos, avez-vous remarqué que les gens sourient moins de nos jours ? Ils regardent ailleurs comme si le monde autour d'eux était invisible.

Bref, 2025 c'est l'occasion idéale d'oser la fantaisie, de la plus petite à la plus grande. Le changement est perturbant, mais si gratifiant. Pas besoin de viser haut, juste poser un regard neuf sur les autres, plus tendre et compatissant à commencer par le monde qui nous entoure : c'est déjà grand comme projet !

Alors, profitons de l'année qui débute pour s'épanouir, grandir et faire ce qu'on aime le plus souvent possible. À nous d'agir sans attendre l'approbation des autres. *Pour mieux renaître peut-être*, comme l'a si bien dit le poète Jean Désy dans son recueil *Aimer la terre* (2024).

BONNE ANNÉE !



© Jacqueline Guimont

ACTUALITÉS

David Le Lunettier s'amène à l'île d'Orléans

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Avec la philosophie de répondre à un besoin, l'opticien David Poulin a installé ses pénates à l'île d'Orléans, plus précisément au Centre médical Prévost, à Saint-Pierre.

David Le Lunettier accueille ses clients tous les mardis, de 10 h à 19 h, depuis le 26 novembre.

« Avant d'ouvrir mon bureau, la propriétaire Danièle Ouellet et son gérant Guy Champoux m'ont permis de présenter mon entreprise pendant deux jours dans la pharmacie Familiprix. J'ai reçu un bel accueil d'eux et je les remercie d'avoir aidé à mon implantation à l'île », a commenté le Thetfordois.

En plus de proposer plus de 300 modèles de lunettes de nombreuses marques pour toutes les bourses, David Poulin offre des services de réparation de lunettes, peu importe la provenance, la vente de lunettes de sécurité avec prescription pour les travailleurs, la prise en charge annuelle de patients à mobilité réduite, la vente de loupes et d'équipements pour personnes en condition de basse vision, et de service à domicile au besoin.

« Je consacre une heure par client, car je veux prendre le temps de bien cerner les caractéristiques de sa prescription mais aussi de répondre à ses besoins.

Ancien conseiller en choix de montures dans une entreprise réputée au Québec, le diplômé en Optique et lunetterie du cégep F.-X.-Garneau en 2023 n'est pas atterri à l'île d'Orléans par le fruit du hasard.

« Je fais partie de la coopérative d'opticiens et d'optométristes Regard Action dont un employé orléanais, Jacques Bienvenu, souhaitait qu'un opticien s'installe à l'île. J'ai regardé la faisabilité d'un tel projet avec les gens de la pharmacie. On m'a tendu une perche et j'ai saisi l'opportunité. Cela répond à une des valeurs de mon entreprise : aller vers le besoin », a précisé M. Poulin dont le projet lui trottait dans la tête depuis 10 ans.

Pour informations : davidlelunettier.ca.



David Poulin propose plus de 300 modèles de montures pour toutes les bourses.

© Marc Cochrane

En affaires depuis août dernier dans la grande région de Thetford Mines et maintenant à l'île d'Orléans, David Le Lunettier navigue dans le monde de l'optique depuis 15 ans.

All aboard, en voiture, prochain arrêt la relâche scolaire

L'expo-train tenu au centre communautaire de Sainte-Pétronille a fait de nombreux heureux durant les périodes d'ouverture au grand public et spécialement de ses organisateurs soit Yves-André Beaulé, Marc Pelletier et Ghislain Savard.

Après plus de 40 heures de préparation chacun, les trois passionnés des chemins de fer miniatures ont pu recréer sur deux immenses réseaux l'histoire du développement du Canada grâce aux chemins de fer. Sept engins en fonction et plusieurs accessoires animaient le tout dans un décor détaillé. La grande affluence à la patinoire municipale très tôt cette année a permis un flot de participation accru puisque la salle réservée pour les patineurs était adjacente à la grande salle communautaire.

La conférence du 15 décembre avec une présentation PowerPoint portant sur le développement du pays grâce aux différents réseaux ferroviaires de l'époque fut appréciée du public et a permis de découvrir les raisons autant économiques que militaires de la création du Dominion du Canada.

Récemment encore, les différents énoncés de M. Trump sur une annexion du Canada montrent le même intérêt. L'accès des colonies à la confédération du

Dominion du Canada et l'unification des provinces à la confédération en 1867 furent conditionnels au développement d'un réseau ferroviaire transcontinental non seulement permettant des échanges commerciaux interprovinciaux et européens, en autres, mais à la défense du pays par le transport rapide des troupes en cas de conflits que ce soit avec les Métis ou avec nos voisins du sud, surtout à la période de la guerre civile américaine. Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique étaient des cibles constantes à cette époque.

La conférence permit de faire le lien entre Charles Porteous propriétaire du domaine La Groissardière à Sainte-Pétronille, et son implication au développement du réseau du Canadien Northern Railway (C.N.) en tant que conseiller financier de Sir William Mackenzie, propriétaire de ce chemin de fer qui deviendra le

Canadien National par fusion avec plusieurs autres chemins de fer subventionnés par le fédéral.

Lors des journées d'expo-train, des anecdotes et de nombreux échanges avec le public ont permis de découvrir beaucoup d'intérêt pour l'histoire ferroviaire incluant le rôle du train dans le transport à Québec du fameux cirque Barnum and Bailey reproduit également à l'échelle. Nous poursuivrons l'activité communautaire L'expo-train durant la prochaine relâche scolaire et invitons la population à inscrire cette activité à son agenda. Les détails des heures d'ouverture et des conférences seront annoncés plus tard, déjà en ciblant le 1^{er}, 2 et 3 mars avec conférence prévue pour le dimanche 2 mars.

Bienvenue à tous.

Yves-André Beaulé et son équipe de bénévoles.



Plusieurs résidents de Sainte-Pétronille ont pu admirer les trains miniatures d'Yves-André Beaulé.

© Lison Berthiaume

Les Américains ont toujours eu depuis le 26 octobre 1813 (Bataille de Châteauguay) un œil sur le Canada, excluant la tentative de la prise de Québec au soir d'une tempête de neige hivernale en décembre 1775 par un certain Benedict Arnold.

Sur l'Île d'Orléans,

PLUmob:)

est gratuit en 2025

pour information et réservation:

418 827-8484

plumobile.ca

Développement
Côte-de-Beaupré
SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS



Desjardins

Line Bisson quitte le conseil municipal de Sainte-Pétronille

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Après avoir été élue sans opposition, il y a huit mois, Line Bisson a démissionné de son poste de conseillère municipale de Sainte-Pétronille.

L'élue au siège 2 a profité de la séance du conseil municipal du 13 janvier pour lire sa lettre de démission.

« Ma démission fait suite à celle de trois élus, au congé de maladie d'un élu et à l'arrêt de travail de deux employés municipaux depuis les dix derniers mois. J'ai fait le choix de lire publiquement ma lettre de démission devant les citoyens par crainte qu'elle ne soit caviardée et considérée comme un document confidentiel soumis à la protection des renseignements personnels », a affirmé la résidente de Sainte-Pétronille depuis plus de 30 ans applaudie par les citoyens présents à la séance du conseil.

M^{me} Bisson voulait que les raisons qui motivent son départ soient claires et sans équivoque et qu'elles ne soient pas interprétées de manière à induire des intentions ou des raisons qui ne sont pas les siennes.

L'ex-conseillère municipale en 2010-2011 a tenu à mettre en corrélation son départ du conseil municipal et le rapport du conseiller spécial du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), Mario Caron, envoyé à Sainte-Pétronille par la ministre Andrée Laforest.

« M. Caron a rendu publiques dans un rapport très important des recommandations en matière de bonnes pratiques pour une meilleure gouvernance de notre municipalité. Pourquoi quitter mon poste de conseillère alors que ce rapport fait enfin la lumière sur ce qui ne va pas au sein du conseil de Sainte-Pétronille? Je quitte parce que, comme élue, ma voix n'est pas suffisamment

entendue. Il aura fallu l'intervention de M. Caron pour mettre à jour de nombreux éléments que certains élus tentaient de faire valoir depuis six mois. Je quitte parce que je ne veux plus travailler dans un climat d'énergie négative, de fermeture d'esprit et de déni de la réalité. Je quitte parce que, même si ce rapport et l'accompagnement exceptionnel du MAMH mettent en évidence la gouvernance défailante de notre conseil actuel, il n'y aura probablement pas d'excuses ni de sanctions pour les irrégularités, le manque d'intégrité, la rétention et le non-partage d'information, l'indifférence généralisée envers les demandes et les préoccupations légitimes des nouveaux élus, les menaces de poursuites, les fausses interdictions, les propos hostiles à mon endroit et à l'égard de citoyens », a poursuivi celle qui avait succédé au conseiller démissionnaire, Alain Laroche.

La professionnelle en communications depuis plus de 30 ans a aussi motivé son départ en raison de l'exercice vécu durant les caucus.

« Étrangement, les caucus ne font l'objet d'aucun encadrement légal, alors que c'est là que tout se passe vraiment. Le mot d'ordre: « Ce qui se passe au caucus reste au caucus » devrait être nuancé, car il contribue à cacher des irrégularités ainsi que des comportements et des propos irrespectueux entre les élus. Dans notre société, l'obligation de confidentialité a pris une telle ampleur qu'elle cautionne maintenant des agissements douteux qui ne seront jamais rendus publics. À cet égard, j'applaudis la recommandation de M. Caron de délibérer autant que possible en public pour une meilleure représentation démocratique », a-t-elle soutenu.

Line Bisson a déclaré ne pas abandonner la partie.

« Je vais plutôt continuer à ma façon. Juste le fait de pouvoir prendre la parole pour expliquer ma démission me permet enfin de m'exprimer. Vous pourrez toujours compter sur moi pour m'impliquer comme citoyenne dans mon village et je crois que c'est à l'extérieur du conseil que je pourrai le mieux y parvenir. Je vais enfin retrouver ma liberté d'expression et d'action. J'espère que les prochaines élections apporteront un vent de changement pour Sainte-Pétronille et que cela nous permettra de vivre davantage une démocratie participative où les valeurs de respect, de transparence et de communication seront au rendez-vous et où le citoyen sera au cœur des décisions. Allez visionner les séances du conseil et voter selon vos valeurs. J'invite les gens de tous les groupes d'âge à présenter leur candidature aux prochaines élections », a-t-elle mentionné.

M^{me} Bisson a terminé sa lettre par des remerciements.

« Je veux remercier des collègues élus qui sont très précieux pour moi - ils se reconnaîtront - et je salue leur courage ainsi que leur engagement envers Sainte-Pétronille. Je suis assurée qu'ils mettront tout en œuvre pour continuer à servir les intérêts des citoyens. Je veux aussi remercier Dominique Duval et Mario Caron qui m'ont beaucoup aidée à traverser les derniers mois, Marie-Claude Pouliot pour sa collaboration ainsi que Myrabelle Chicoine qui nous a permis de nous relever rapidement dans une période très difficile. Enfin, je veux dire merci aux citoyennes et aux citoyens pour cette précieuse confiance à mon égard ».

« On respecte la décision des élus » - Jean Côté

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Pour le maire de Sainte-Pétronille, Jean Côté, la décision de la conseillère municipale Line Bisson de démissionner de son poste constitue une décision qui lui appartient.

« On respecte les décisions des élus. Je la remercie de s'être impliquée. Au-delà des différences d'opinions, le fait de s'engager est déjà un acte », a commenté M. Côté en entrevue à *Autour de l'île*.

Il a ajouté que le geste de M^{me} Bisson ne représente pas nécessairement une surprise.

« Je pense que c'était quelque chose qui était attendu, quasiment. Sans dire qu'on l'attendait. Plusieurs personnes ne se demandaient pas si elle allait démissionner mais plutôt quand elle allait le faire. Peut-être qu'elles basaient ça sur le passé. Est-ce que c'était fondé ou non, l'histoire nous a prouvé que oui. C'est un peu la même chose qui se répète. L'idée, ce n'est pas de faire son procès », a affirmé le maire.

M. Côté ne fait pas de lien avec les trois conseillers (Claude Archambault, Lyne Gosselin et Alain Laroche) qui ont démissionné au printemps.

« Je ne voudrais pas que l'on fasse un amalgame de ces deux situations-là qui sont assez différentes. Je pense la même chose que lorsque les trois conseillers ont démissionné, ce printemps. À l'époque, on comptait 800 élus municipaux qui ont quitté leur poste. Selon un reportage de Radio-Canada, on serait rendu à près de 1 100 élus depuis la dernière élection municipale de 2021 », a soutenu Jean Côté.

Concernant l'affirmation de M^{me} Bisson sur le contexte d'énergie négative au sein du conseil, M. Côté répond que ça peut se définir sous toutes sortes de formes.

« Encore là, on parle peut-être de perception. Il faut être ouvert à accepter, parfois, que nos idées ne soient

pas reçues. C'est normal. Tu ne peux pas avoir raison sur tout. J'en sais quelque chose. Lorsque je suis arrivé comme conseiller municipal, je n'étais pas toujours d'accord avec des projets en cours. On en discute dans le respect. C'est arrivé à quelques reprises que mes idées ne passaient pas. Notre code de déontologie dit qu'on doit se rallier à la majorité, faire de son mieux en toute humilité. Faut se demander si je suis là pour mes idées ou celles du conseil municipal », a-t-il souligné.

« Ce n'est pas facile d'être un élu. Ce que j'ai vu, beaucoup de démissions se font à cause de situations comme celle qu'on vit ici avec certains citoyens. D'une part, il y a de l'intimidation. Ça ne se limite pas à Sainte-Pétronille. C'est généralisé à la province. Beaucoup d'élus démissionnent parce qu'ils se disent 'je n'ai pas besoin de ça dans ma vie'. Et dans de petites places comme Sainte-Pétronille, personne ne fait cela pour le salaire. Moi, je voulais redonner à la collectivité à l'approche de la retraite. Une grande partie des élus démissionnent en raison de l'intimidation, des relations difficiles avec des citoyens bruyants et intimidants. D'autres démissionnent parce que les projets n'avancent pas assez vite en raison de la lourdeur administrative des ministères. C'est dur aussi pour les conjoints. C'est exigeant en raison des horaires chamboulés », a confié celui qui a amorcé sa carrière d'élue en 2017.

Concernant le fait que M^{me} Bisson déplorait qu'elle ne puisse pas obtenir des documents de travail qu'elle demandait, M. Côté a spécifié qu'il y a des règles à suivre.

« Un élu ne peut pas arriver à la mairie et demander des documents. La loi est claire. Les documents doivent parvenir aux élus 72 heures avant la prise de décision. Chez nous, les conseillers reçoivent les documents nécessaires à des prises de décision lors de

réunions préparatoires le mardi précédant la séance du conseil du lundi suivant. Cette façon de procéder convient à la plupart des conseillers », a-t-il précisé.

À la suggestion du rapport du conseiller spécial du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Mario Caron, le conseil tient des préséances 30 minutes avant la séance officielle afin de réviser des points avant la séance publique.

Pour le poste laissé vacant par M^{me} Bisson, le conseil va étudier la situation sur la pertinence ou non de tenir une élection partielle puisqu'il reste 10 mois avant les élections municipales du 2 novembre.

« Nous allons regarder si, à six élus, de bonne foi, on peut faire quelque chose. Je pense que oui. La décision sera prise par les six élus. Tout le monde est conscient de l'enjeu financier que représente une élection partielle soit environ 15 000 \$.

J'espère que beaucoup de personnes vont présenter leur candidature cette année et que la situation actuelle ne nuira pas à la candidature de bons candidats. Le MAMH devrait aider à valoriser le travail des élus, à les rassurer de l'aide qui existe et à informer la population du rôle de chacun. On connaîtrait ainsi moins de situations conflictuelles. Si les gens étaient conscients de la tâche, ils comprendraient mieux la fonction d'un élu », a-t-il argué.

Concernant les prochaines élections, M. Côté s'engage à terminer le mandat pour lequel il a été élu avec une forte majorité en 2021. Je vais aller jusqu'au bout pour l'ensemble de la population. J'espère qu'on va passer à autre chose.

Une passionnée de l'histoire de l'art à la direction générale du Manoir Mauvide-Genest

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

La direction générale du Manoir Mauvide-Genest (MMG) est assumée depuis décembre par une passionnée de l'histoire de l'art en la personne de Marie C. Beaulieu Orna.

La docteure en Histoire de l'art moderne de l'Université de Poitiers, en France, a succédé à Sarah Thibodeau-Cormier qui avait occupé cette fonction au cours des trois dernières années.

« Mon nouveau poste me permet de mettre mon savoir en administration des affaires (HEC Montréal) et en histoire de l'art au profit d'un organisme à but non lucratif comme le MMG. Je souhaite ainsi pouvoir m'installer pour de bon à l'île d'Orléans, une région si riche en histoire et en patrimoine, comme Québec et la Côte-de-Beaupré », a affirmé M^{me} Beaulieu Orna qui garde un pied à terre à Montréal en attendant de dénicher un logement près de son lieu de travail.

La professeure en Histoire de l'art aux universités de Clermont-Ferrand et de Poitiers, en France, se dit prête à relever le défi.

« J'entends poursuivre dans les pas de Sarah avec qui j'ai passé une semaine intensive et aussi dans ceux des membres du conseil d'administration qui ont œuvré à la préservation du MMG depuis plus de 20 ans. Je dois aussi réaliser la valorisation du parc du côté du fleuve par la restauration du pavillon d'été grâce à la campagne de financement,

l'aménagement d'un nouvel espace muséal, l'installation de tables de pique-nique et de fauteuils Adirondack, la mise aux normes des facilités sanitaires extérieures et l'implantation d'une borne d'accueil de réparation de vélos », a précisé la dame originaire de Joliette.

De retour au Québec en 2023 après avoir passé 33 ans en France, M^{me} Beaulieu Orna a spécifié que le nouvel espace muséal consistera en un caisson vitré abritant une calèche ayant appartenu à Jean Mauvide et autres artefacts. L'autrice d'une thèse, portant sur la peinture de paysage britannique au 18^e siècle en cours de publication, devra également mettre en place une nouvelle programmation s'inscrivant dans la continuité de sa prédécesseuse.

« Mon plus gros défi consistera à réaliser un dossier qui permettra d'obtenir un financement pérenne via le Programme Aide au fonctionnement pour les institutions muséales du ministère de la Culture et des Communications (MCC). Renouvelable aux

trois ans, ce programme contribuera à assurer une gestion optimale du MMG », a soutenu Marie C. Beaulieu Orna.

La spécialiste de l'art britannique et français du 18^e siècle se réjouit que les administrateurs du MMG l'autorisent à poursuivre sa charge de cours en formation continue au Thomas More Institute de Montréal et ses activités d'historienne de l'art sur la scène internationale, une façon de véhiculer le nom du MMG à travers le globe.

« Nous sommes ravis de pouvoir compter sur l'expérience et les qualifications exceptionnelles de M^{me} Beaulieu Orna qui pourront, en compagnie de la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Kariane Bourassa, nous aider à enfin obtenir, après 25 ans d'attente, une aide financière du MCC pour le fonctionnement du MMG », a commenté le président de la Fondation du Manoir Mauvide-Genest, Jean-Pierre Garceau-Bussièrès.



Marie C. Beaulieu Orna se qualifie de spécialiste de l'art britannique et français du 18^e siècle.

© Marc Cochrane

UNE CARRIÈRE BIEN REMPLIE

- Directrice générale du Manoir Mauvide-Genest
- Valorisation et gestion de collections d'art - Montréal
- Enseignante chercheuse et doctorante chercheuse en Histoire de l'art - Université de Poitiers, France
- Chargée de cours et doctorante chargée de cours en Histoire de l'art - Université Clermont Auvergne, France
- Consultante – GECE International, France
- Consultante en organisation – Bossard Consultants (aujourd'hui Capgemini), France

5 SOIRÉES FESTIVES

25 JANVIER	DAN ROY - SOIRÉE COUNTRY
8 FÉVRIER	VAL BELZIL - HUMORISTE - COMPLET
22 FÉVRIER	FRANK BARN - SOIRÉE COUNTRY
8 MARS	NIC GIGNAC - MAGIE & ILLUSION
15 MARS	YANNICK DROUIN - ST-PATRICK

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT

2471 CHEMIN ROYAL, SAINTE-FAMILLE I.O.

WWW.MICROORLEANS.COM



Décès d'un ancien bénévole d'*Autour de l'île*

Marc
COCHRANE

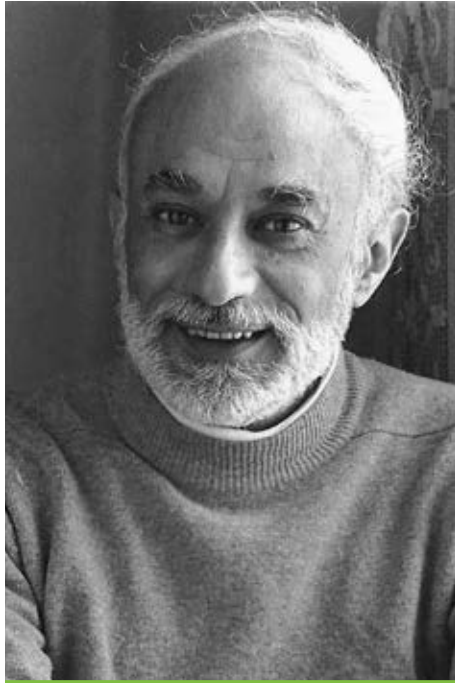
redaction@autourdelile.com

Correcteur bénévole à *Autour de l'île* durant plus de cinq ans, Bernard Raphy est décédé le 8 janvier à l'âge de 90 ans au CHU de l'Université Laval.

Français d'origine, cet érudit de culture qui maîtrisait la langue de Molière avec facilité avait joint l'équipe de rédaction du journal afin d'apporter son aide précieuse à sa conjointe et rédactrice en chef du début des années 2000 à 2014, Hélène Bayard.

Résident de Sainte-Pétronille durant plus de 50 ans, le neurologue qui a œuvré à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus et à l'Hôtel-Dieu de Québec pendant près de 40 ans laisse dans le deuil son épouse Hélène, ses trois enfants, Isabelle, Christian et Pascale ainsi que ses petits-enfants Antoine, Louis et Madeleine.

L'équipe d'*Autour de l'île* transmet ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.



Bernard Raphy.

© Claire Dufour

Le Club FADOQ de l'Île d'Orléans officiellement constitué

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Fruit de la fusion entre le Club Mi-Temps (FADOQ) et le Club FADOQ Les Aînés en action de Saint-Pierre I.O., le Club FADOQ de l'Île d'Orléans a officiellement été constitué le 17 septembre.

Près de 40 personnes ont assisté à l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de constitution, au Logisport de Saint-Pierre.

Après six mois de discussions, ce nouvel organisme a été créé en raison du manque de bénévoles et du faible taux d'adhésion du Club Mi-Temps de Saint-François.

« Le réseau de la FADOQ nous a contacté afin d'amorcer un processus de fusion des deux entités au lieu de mettre la clé dans la porte du Club Mi-Temps », a commenté la nouvelle présidente du conseil d'administration du Club FADOQ de l'Île d'Orléans, Claudette Lavoie.

Celle qui présidait le Club FADOQ Les Aînés en action de Saint-Pierre I.O. est appuyée par Nicole Cayouette à la vice-présidence, Jacques Rousseau à

la trésorerie et Louisette Vaillancourt Hébert au secrétariat.

Selon M^{me} Lavoie, le nouveau club fusionné, qui fait partie du secteur Orléans, compte 248 membres de toutes les municipalités de l'île.

« Nous souhaitons que l'adhésion augmente », a mentionné M^{me} Lavoie.

Les activités du club auront lieu au Logisport, mais pourraient se tenir ailleurs, selon la demande.

Composé de neuf membres comparativement à sept auparavant, le conseil d'administration du Club FADOQ de l'Île d'Orléans est complété par Doris Dion, Angèle Gagnon, Gilles Morin (décédé depuis), Marcel Plante et Peter Romaniuk. Les administrateurs ont été élus pour un mandat de deux ans.

BABILL'ART

Marie-Denise Lemelin, infatigable poétesse qui illustre ses œuvres

Marc
COCHRANE

redaction@autourdelile.com

Amorcés l'an passé, les recueils de poèmes qu'elle a elle-même illustrés se multiplient pour l'artiste Marie-Denise Lemelin.

L'octogénaire de la Villa des Bosquets avait rédigé à la main un premier livre d'une soixantaine de pages inspiré par les beautés de l'île d'Orléans, par

Félix Leclerc et par ses filles, Mélanie et Rachel.

Passionnée par l'histoire et les Amérindiens, M^{me} Lemelin a récidivé cette année avec deux autres recueils.

« J'ai illustré mes réflexions poétiques par des dessins en couleur dans la page de droite. Par exemple, le poème *Étude*

sur Maria Chapdelaine est accompagné, dans la page de droite, d'un dessin du personnage de Louis Hémon », a expliqué l'Orléanaise qui a vécu 45 ans à Saint-François avant de déménager à Saint-Pierre.

En tournant les pages, on constate que les murs de l'appartement de

la poétesse sont envahis d'icônes représentant des œuvres d'artistes anciens et de la vie amérindienne. Elle a aussi été inspirée par les choses du passé telles que les pilotes de bateau de Saint-Jean et de Saint-Laurent, le cap Tourmente qui trônait devant chez elle autrefois, à Saint-François, l'église patrimoniale de Saint-François ou la maison paternelle ancestrale.

Des personnages qui ont marqué l'histoire du Québec, comme les artisans de paix Michel Chartrand et son épouse Simonne Monet-Chartrand, pour leurs efforts à défendre les travailleurs et le rôle des femmes dans l'église catholique ou encore des légendes comme la *Chasse-galerie* ou la *Coureuse des grèves* ont aussi inspiré l'Orléanaise qui adore son île.

La dame à l'imagination débordante aimerait bien éditer ses recueils de réflexions poétiques tous en même temps, en quantité limitée. C'est pourquoi elle a entamé des recherches en ce sens.

« J'aimerais trouver un éditeur pour publier mes recueils d'ici deux ans, mais ce n'est pas facile. Je ne dispose pas de fonds suffisants », a confié celle qui caresse le rêve d'un écomusée des arts à l'île d'Orléans.



Marie-Denise Lemelin présente le poème *Étude sur Maria Chapdelaine*, dont le dessin se trouve dans la page de droite de son recueil de réflexions poétiques.

© Marc Cochrane

Plaque de Wolfe



Pierre
LAHOUD

plahoud@autourdelile.com

Au sud de la place de l'église à Saint-Laurent, on remarque un tout petit espace aménagé avec une plaque de bronze de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

Elle souligne le geste du général Wolfe dans le sauvetage de l'église.

Le 27 juin 1759, les troupes anglaises sous le commandement du général Wolfe débarquent à Saint-Laurent. Le curé de l'époque, l'abbé François Martel, dans le but de sauver

son église de la destruction eut un éclair de génie.

En mettant pied à terre le général se dirige vers l'église où il trouve un placard écrit par le curé Martel adressé aux Valeureux Officiers de l'armée anglaise leur suppliant au nom de l'humanité de respecter le temple de Dieu, le presbytère et ses dépendances. Il en rajoute en écrivant avoir souhaité qu'ils arrivent plus tôt afin de pouvoir goûter les légumes, tels qu'asperges, raves, etc., produits par son jardin.

Ce mot a eu l'heur de plaire au conquérant qui ne vandalisa pas l'église ni les bâtiments secondaires.

Le juge Camille Pouliot ajoute même dans ses *Glanures Historiques* que Wolfe « gagné par les procédés délicats du vieux curé français fit ajouter au presbytère une annexe dont il paye les frais de construction ».

Ce n'est qu'une rumeur parce que l'actuel presbytère date du milieu du XIXe siècle. Mais cela dit, l'annexe à l'arrière avec son toit à quatre versants est tout à fait remarquable.

Depuis, le presbytère a été complètement restauré par la municipalité, une chocolaterie y a élu domicile et un espace communautaire a été créé.



© Pierre Lahoud

AUTOUR
de l'île

Pour bien vous faire **connaître** des gens de l'île d'Orléans

Laure-Marie Vayssairat : 418 828-0330
pour réserver votre espace publicitaire dans le journal Autour de l'île

APPELEZ-MOI DÈS MAINTENANT

TOITURES
ILE D'ORLÉANS INC.
418 667-0041

VOTRE PROJET NOTRE MISSION!
PLUS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE DE PÈRE EN FILS!

Un problème de Glace,
besoin d'un déneigement
ou tout autre urgence...
Nous nous en occupons!



Toitures de tous genres
CONTACTEZ-NOUS POUR
UNE ESTIMATION GRATUITE!



Suivez-nous
sur Facebook

Yoland Therrien, propriétaire
Résident natif de l'île d'Orléans
6, rue Saint-Exupéry, Québec (Québec) G1C 3K4
www.toituresiledorleans.ca
RBQ: 8002-6701-83

Wood Stock à l'île

Qui a bâti les plus gros navires au Canada en 1824? Des habitants de l'île d'Orléans. Surprenant, pensez-vous! C'est pourtant le cas. Cependant, il faut dire qu'ils n'ont pas fait long feu. Je vous raconte cette histoire à dormir debout.

En 1823, les frères Wood, Écossais et constructeurs navals de renom, avaient un p'tit problème. Le gouvernement de la Grande-Bretagne imposait une taxe faramineuse aux importateurs de bois de pin et de chêne. Qu'à cela ne tienne, ces fins renards trouvèrent un moyen ingénieux d'éviter ladite taxe.

Leur petite entourloupe consistait à construire, au Canada, des bateaux en pin et en chêne, de les faire naviguer jusqu'en Grande-Bretagne et, une fois au port, de les démanteler et se servir du bois pour la construction générale. Où ont-ils choisi de bâtir lesdits navires? Sur l'île d'Orléans, à l'anse du Fort,

là où se trouve maintenant l'Auberge La Goéliche.

C'est ainsi que Charles Wood entreprit la construction du *Columbus* qui prit la mer le 28 juillet 1824. Ses dimensions de 301 pi X 50 pi en ont fait, à l'époque, le plus grand navire au Canada.

Mais, voici le hic. Les propriétaires du navire, au lieu de le démanteler à son arrivée, ont décidé de le retourner au Nouveau-Brunswick. Étant conçu pour une seule traversée, l'énorme navire sombra en mer. Heureusement, l'équipage fut sauvé.

La même année, Charles Wood entreprit la construction du *Baron Renfrew*, un navire encore plus gros que le *Columbus*. Il prit la mer le 25 juin 1825 avec un chargement de bois d'une valeur 1 M\$ (valeur en 2023 : 30 M\$). La traversée se déroula à merveille. Cependant, une fois à quai, le navire coula sur place à la suite d'une mauvaise manœuvre.

Ainsi prit fin la construction de navires à la pointe de l'île. Quant aux frères Wood... ils s'en sont plutôt bien tirés. Leurs assurances leur versèrent 5 M\$ (valeur en 2023 : 151 M\$) et Charles, pour sa part, retourna en Écosse.

ÉPILOGUE

Charles Wood a apprécié côtoyer les habitants de l'île, allant même jusqu'à en prendre la défense auprès des autorités britanniques. En 1835, la presse anglaise publiait des articles dénigrant la population canadienne-française. Il

Le premier Cercle d'assurances maritimes connu aurait été créé à Florence, en 1552. L'assurance maritime s'est développée avant l'assurance terrestre.

prit alors la plume et rédigea une lettre à Charles Grant, secrétaire d'État à la Guerre et aux Colonies, dont voici un court extrait :

« J'ai passé un temps considérable au Canada à construire [...] le *Baron Renfrew* et le *Columbus* [...] J'ai passé la plupart de mon temps dans l'île d'Orléans chez les Habitants français. C'étaient les hommes et les femmes les moins compliqués et les plus moraux que j'aie rencontrés [...] Les Français doivent être traités avec la plus grande délicatesse, les Britanniques sont trop enclins à les traiter comme des esclaves [...] »

Source: Chaussegros de Léry, *A shipyard at the island, L'île-d'Orléans*, Historic monuments commission of the province of Quebec, 1928, pp. 405 à 410.

Sylvie Lavoie

ORGANISMES

Horaire des messes

SAINTE-FAMILLE

- Dimanche 2 février 9 h — Brigitte Létourneau Turcotte - 10^e ann. par sa fille Ginette de même que Thérèse Deblois Turcotte par Thérèse Lemieux Blouin.
- Dimanche 16 février 9 h — Colette Asselin par Micheline Asselin.
- Dimanche 2 mars 9 h — Messe anniversaire de Lisette Émond.

SAINT-JEAN

- Dimanche 2 février 11 h — Laurence Gosselin et Jean-Louis Turcotte par

Louise Turcotte de même que Claudette Fortier par Kathy et Nancy Lachance.

- Dimanche 16 février 11 h — Jean-Pierre, Claudette et France Turcotte par la famille Jean-Pierre Turcotte.
- Dimanche 2 mars 11 h — Germaine Lavoie par ses enfants de même que Maurice Fortier par Robert Fortier.

SAINT-PIERRE

- Jeudi 6 février 16 h — Joseph-Arthur Leclerc par Angèle et Jacques.
- Dimanche 9 février 11 h — Louise Jobidon par Denise et Rosaire Méthot.

- Jeudi 13 février 16 h Lise Paquet par Pauline Émond.
- Jeudi 20 février 16 h Pour faveur obtenue par Mariette et Raynald Labbé.
- Dimanche 23 février 11 h Olivier Ferland par Josée et Richard.
- Jeudi 27 février 16 h Marie-Anna et Herménégilde Émond par leur fille Pauline.

SAINT-FRANÇOIS

- Samedi 8 février 16 h Famille Eugénie Lemelin Gagnon par Claire Gagnon.

- Samedi 22 février 16 h Jean Lemelin par Micheline et Jacques Lemelin.

SAINT-LAURENT

- Dimanche 9 février 9 h Messe anniversaire de Jeannine Gosselin.
- Dimanche 23 février 9 h Famille Alphonse et Madeleine Bouchard par Odile Bouchard.

Réjeanne Rousseau
Paroisse Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Sortir à l'île

Club de lecture – première rencontre

Une première (et nouvelle) activité de la Fondation François-Lamy, en collaboration avec la bibliothèque Marie-Barbier, aura lieu bientôt!

Un tout nouveau club de lecture a été mis en place par les deux organisations.

Le premier livre qui fera l'objet d'une discussion sera *Le Fou de l'île* de Félix Leclerc paru en 1958.

Afin de participer au club de lecture, les participants devront s'inscrire préalablement par courriel au fami@reseaubibliocnca.qc.ca.

Cette initiative vise à offrir une occasion d'échanger ensemble, dans un cadre convivial, sur des œuvres significatives du répertoire littéraire québécois.

- Quand : jeudi 6 février de 19 h à 21 h
- Où : bibliothèque Marie-Barbier
- Durée : 2 heures
- Coût : gratuit

Réouverture de la Maison de nos Aïeux

Après une fermeture de quelques semaines durant la période des fêtes, la Maison de nos Aïeux rouvrira ses portes aux visiteurs le 2 février.

Une visite à la Maison de nos Aïeux c'est une chance de :

- découvrir ou redécouvrir l'histoire de l'île d'Orléans;
- découvrir l'histoire des quelque 300 familles fondatrices de l'île;
- découvrir l'histoire et le patrimoine religieux de l'île à travers notre exposition temporaire *L'île d'Orléans : 350 ans de patrimoine religieux*.

La Maison de nos Aïeux est ouverte du samedi au jeudi, de 10 h à 16 h, et fermée le vendredi.

Saint-François est Carnaval

Le 71^e Carnaval de Québec ne se limitera pas à la Vieille-Capitale, cette année. Plusieurs activités seront présentées à Saint-François, du 7 au 16 février.

De l'animation extérieure aura lieu dans le stationnement de la municipalité, les samedis et dimanches, 8, 9, 15 et 16 février, de 11 h à 16 h. Ambiance carnavalesque avec musique et cabane extérieure où on servira fondue au fromage de chèvre, potage de légumes, chocolat chaud, café et produits alcoolisés.

Organisé par le Comité de loisirs Sainte-Famille et Saint-François Î.O., un tournoi de hockey amical se déroulera le samedi 8 février à la patinoire du centre communautaire Le Sillon. Une soirée de danse country avec Fern Country Dancers se tiendra au profit d'Opération Enfant Soleil le samedi 15 février, dès 19 h 30, au centre communautaire Le Sillon.

Franquette – édition frisquette

L'initiative Franquette récidive, cette fois en formule hivernale (lepointdevente.com), le 8 février, à 11 h et 16 h, au Domaine Sainte-Famille.

Affichant une ambiance carnavalesque, les entreprises Compliments de Belle-Maman, Ferme Audet, Cassis Monna et filles, La Midinette, Cidrerie Verger Bilodeau et la Microbrasserie de l'Île d'Orléans offriront des rabais en boutique pour les détenteurs de l'effigie en tant qu'événements partenaires du Carnaval.

Sainte-Famille et Saint-François MARIE-BARBIER

Nous vous souhaitons une fantastique année 2025, du bonheur et de la santé surtout. Profitons pleinement de tous les beaux petits et grands moments que la vie nous apportera.

CONTE DE NOËL

La tradition du conte de Noël en plein air s'est poursuivie le samedi 14 décembre, avec un conte merveilleux animé par Nathalie Bérard qui s'est jointe récemment à l'équipe de bénévoles de notre bibliothèque. Tous ont pu déguster un chocolat chaud à la fin. Merci à Nathalie pour le conte et à Réjeane pour le chocolat chaud!

GAGNANTS DU CONCOURS NOUVEAUX ABONNÉS

Le 22 décembre dernier, nous avons procédé au tirage des deux chèques-cadeaux de 50 \$ applicables à la Librairie Morency. M. Hubert Lachance (catégorie jeunes) et M^{me} Patricia Tadros (catégorie adultes) ont mérité chacun un chèque-cadeau. Félicitations aux gagnants! Dix adultes et 14 enfants étaient éligibles.

PROCHAINES ACTIVITÉS

Plusieurs belles activités sont programmées à la bibliothèque au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût!

CLUB DE LECTURE – 6 FÉVRIER

Le club de lecture se réunira le jeudi 6 février, de 19 h à 21 h, à la bibliothèque Marie-Barbier. La discussion

portera sur le livre *Le Fou de l'île* de Félix Leclerc, paru en 1958. Pour participer, veuillez confirmer votre présence par courriel à fami@reseaubibliocnca.qc.ca. Les portes ouvriront 30 minutes avant le début de l'activité, à partir de 18 h 30. Cette collaboration entre la Fondation François-Lamy et la bibliothèque Marie-Barbier vise à offrir une occasion d'échanger sur des œuvres significatives du répertoire littéraire québécois.

HEURE DU CONTE – 23 FÉVRIER

Le dimanche 23 février à 10 h 30, une belle histoire sera racontée aux enfants à la bibliothèque, une animation de Nathalie Bérard. Accueil à partir de 10 h. Accès gratuit. Bienvenue aux petits et grands!

HORAIRE

Mercredi: 19 h à 21 h

Dimanche: 9 h 30 à 11 h 30

2482, chemin Royal, Sainte-Famille (local 1 – dans l'école de Sainte-Famille)

418 666-4666, poste 8083

bibliostefamillestfrancois@gmail.com

En terminant, j'aimerais en profiter pour remercier toutes les bénévoles sans qui la bibliothèque aurait bien du mal à exister. Nous souhaitons toujours augmenter le nombre de bénévoles tout au long de l'année. N'hésitez plus à vous engager!

France Blouin
Responsable



Nathalours, alias Nathalie Bédard a présenté le conte de Noël en plein air. © Bibliothèque Marie-Barbier

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

QUELQUES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE OSCAR-FERLAND

On commence une nouvelle année en force! Les responsables et les bénévoles travaillent afin de rendre l'expérience des usagers de la bibliothèque plus agréable. Des nouveautés régulièrement, un coin jeunesse, des puzzles... Nous souhaitons démarrer l'emprunt de jeux de société. Vous avez quelques jeux qui ne servent plus chez vous et qui sont en bon état? Faites-en don à la bibliothèque, ce sera grandement apprécié!

LE PROGRAMME *UNE NAISSANCE, UN LIVRE*

La bibliothèque Oscar-Ferland adhère au programme *Une naissance, un livre*. Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque Oscar-Ferland et recevez une trousse du parfait bébé lecteur.

Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit. De plus, les bibliothèques publiques sont un lieu de socialisation idéal pour les familles!

LA CARTE MUSEO, À ESSAYER!

Saviez-vous qu'il est possible, à la bibliothèque, d'emprunter des passes familiales MUSEO qui vous donnent accès gratuitement à plusieurs musées, dont le Musée de la civilisation? Ce service est en vigueur jusqu'au 31 mai 2025, venez en profiter!

LES NOUVEAUTÉS CE MOIS-CI

La bibliothèque Oscar-Ferland procède régulièrement à l'achat de nouveaux livres et films afin de diversifier sa collection et pouvoir ainsi offrir davantage de contenus aux citoyens. Voici les nouveautés proposées ce mois-ci:

Littérature québécoise

Le garage rose, t. 2 de France Lorrain

Documentaire

Homo Deus: une brève histoire du futur de Yuval Noah Harari

Bande dessinée

Spirou et Fantasio t. 57 de Benjamin Abitan

La bibliothèque Oscar-Ferland est accessible les mardis et jeudis, de 18 h 30 à 20 h 30 et le dimanche de 10 h à 12 h. Au plaisir de vous accueillir!

Véronique Gravel

Picard & Picard

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

Michel Picard - Maude Picard - François Gendron

Certificat de localisation - Piquetage - Cadastre - Bornage - Projet d'implantation
Bathymétrie - Document CPTAQ ou MCC - Arpentage forestier et agricole

Membres de l'Ordre des
Arpenteurs-Géomètres
du Québec

3700, Boul. Ste-Anne, Québec (Québec) G1E 3M2

Tél : 418-664-1135

RESTO

★ ★ ★

DU SUD

restodusud.ca

facebook.com/restodusudio

3681, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

418 203-0993

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

HEURE DU CONTE

L'heure du conte de février sera consacrée à la Saint-Valentin. Elle se tiendra le 9 février, de 10 h à 11 h, à la bibliothèque David-Gosselin. Deux contes et un bricolage sont offerts gratuitement à tous les enfants de l'île d'Orléans âgés de 4 à 7 ans. Présence parentale obligatoire. Pour vous permettre de participer au bricolage, nous vous demandons de vous inscrire avant 17 h le vendredi précédent.

Inscription: nicolefarandole@hotmail.com.

NOUVEAUTÉS DU MOIS

En janvier, votre bibliothèque a fait l'acquisition de 16 romans et trois documentaires pour adultes ainsi que de huit ouvrages destinés aux jeunes (romans, albums, bandes dessinées, documentaires). Parmi les nouveautés, notons les romans de Paulo Coelho, Mélissa Da Costa, Jo Nesbo, Kathy Reich, Michael Connelly, Louise Tremblay D'Essiambre, Martin Michaud, Laura Nicolae, Paula Hawkins, Marc Levy, Claude Coulombe, Maryse Rouy,

Marylène Pion et Claudine Rongione. Certains sont des tomes très attendus de séries déjà offertes. La liste complète des nouveautés est affichée à la bibliothèque.

FÉVRIER: MOIS COUP DE CŒUR

Sur le thème de l'amour, les bibliothèques publiques du Québec vous invitent à découvrir les coups de cœur des membres du personnel grâce aux autocollants apposés sur certains des documents qui composent leur collection. Votre bibliothèque est fière d'y participer. Dites-nous quels sont vos coups de cœur et nous les partagerons avec tous nos abonnés.

ATELIER LETTRES ATTACHÉES

Vous êtes invités à rencontrer en visioconférence l'auteur Alain Farah, le samedi 15 février, de 14 h à 16 h à votre bibliothèque. M. Farah est l'auteur du magnifique roman *Mille secrets mille dangers* inspiré par son histoire familiale et celle des chrétiens du Moyen-Orient. Il viendra partager son amour de la langue française et vous

fera participer à un exercice d'écriture. Venez découvrir son univers fascinant.

• Inscription: biblio@saintlaurentio.com.

SEMAINE DE RELÂCHE

Encore cette année, la bibliothèque vous offre une journée d'activités le 4 mars à la salle communautaire de Saint-Laurent. Jeux de société, casque de réalité virtuelle, atelier LEGO et tire sur la neige sont au programme. Nous vous y invitons en grand nombre.

• Inscription: biblio@saintlaurentio.com

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour continuer à vous offrir un service de qualité. Vous pourriez faire la garde au comptoir, l'organisation d'activités culturelles, la réparation de livres ou d'autres activités nécessaires à la bonne marche de la bibliothèque.

Si vous voulez faire partie de ce groupe dynamique, contactez M^{me}

Charlotte Bédard ou laissez vos coordonnées à la bibliothèque.

GAGNANTS DU CONCOURS DE DESSINS DE NOËL

Le tirage au sort réalisé lors du conte de Noël a bénéficié à trois enfants.

- Laurence Gosselin, 8 ans
- Alyson Lavoie, 3 ans
- Jeanne Rondeau, 2 ans

Merci de votre participation.

HORAIRE HABITUELS

- Mardi de 19 h à 20 h 30
- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h

RAPPELS UTILES

Téléphone: 418 828-2529

Courriel: biblio@saintlaurentio.com

Facebook: <https://www.facebook.com/bibliodavidgosselin>

Nicole Champigny

Saint-Jean et Saint-François

VENTS ET MARÉES

VENTE DE LIVRES USAGÉS

Notez qu'une équipe de bénévoles de la bibliothèque fait de la place pour accueillir nos nouveaux titres. En conséquence, nous avons des dizaines de livres à vendre directement à la bibliothèque sur les heures d'ouverture. Une occasion à ne pas manquer, tous les livres sont à 50 cents, que vous soyez citoyens de Saint-Jean ou d'ailleurs!

ROMAN

Fanny Britt, Bonjour mon cœur: Bernadette, 14 ans, est prise d'un malaise alarmant pendant son concert de

fin d'année. Convaincue d'être atteinte d'une maladie cardiaque, elle scrute son pouls, et l'été à Kamouraska, loin de sa meilleure amie Lina, s'annonce pénible. Elle redoute surtout qu'une autre crise survienne au bistro où elle est embauchée, devant l'équipe de la cuisine et Kiki, 16 ans, à la réplique railleuse. Forte de ses nouvelles amitiés, Bernadette prend bientôt ses distances avec ses parents surprotecteurs – non sans découvrir au passage que les adultes n'échappent pas aux dangers qu'ils semblent voir partout.

DOCUMENTAIRE

Rick Hanson, Le pouvoir des petits riens: Le cerveau évolue tout au long de la vie grâce à sa plasticité, capacité à se reprogrammer et à créer de nouvelles connexions. Les pensées et comportements récurrents influencent sa structure: se focaliser sur les soucis renforce l'anxiété, tandis que cultiver la pleine conscience, la gratitude et le lâcher-prise favorise la paix intérieure et la résilience. Ce livre propose des exercices simples et courts pour améliorer l'humeur, réduire les émotions négatives et développer la compassion. Basée sur la « loi des petits riens », cette méthode invite à adopter progressivement des habitudes positives, en se concentrant sur une pratique clé à la fois.

LIVRE JEUNESSE

Marie-Bernadette Dupuy, Albane, 1. Un ciel d'orage: Dordogne, 1939. Face aux tensions grandissantes sur le continent, Albane de Séguilières, une institutrice de 21 ans, accepte de devancer son mariage avec Louis Molinier, le directeur de l'école où elle enseigne.

Mais la déclaration de guerre vient brutalement mettre fin à leur timide bonheur conjugal. Louis est mobilisé, laissant sa jeune épouse confrontée à des lendemains incertains. Alors que l'orage éclate, Albane s'abrite au château familial, dans lequel logeront bientôt trois familles de réfugiés. Son chemin sera semé d'épines: celles des privations, des combats clandestins et des persécutions, tout comme celles de l'amour, quand il rime dangereusement avec la passion...

La bibliothèque Vents et Marées, 10, chemin des Côtes à Saint-Jean, ouvre les mercredis de 19 h à 20 h, les jeudis de 13 h à 15 h et les samedis de 10 h à 12 h. Pour informations, faire le 418 829-3336 aux heures d'ouverture. Les citoyens de Saint-Jean et de Saint-François peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement, aux heures d'ouverture. La bibliothèque est située au deuxième étage du centre municipal et un ascenseur est disponible pour les personnes à mobilité réduite.

Patrick Plante

alloprof.qc.ca

Trop fort!

Le nouvel Alloprof est plus simple, plus mobile et plus cool.

alloprof

AUTOUR de l'île

Vous avez une **idée de reportage** ou une **proposition de sujet** ?

N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

418 455-7403 ou **redaction@autourdelile.com**

L'exploration inédite de l'Afrique australe par Mia Roy



Mia
ROY

mia@autourdelile.com

De beaux paysages et une chaleur torride sont les descriptions clichées associées à l'Afrique. Pour ma part, après y être allée pendant un mois, je dépeindrais l'Afrique comme un continent riche d'une diversité fascinante, une vie abondante et une biodiversité majestueuse qui défient toute simplification en une seule phrase. Ce voyage m'a profondément marquée, suscitant en moi des émotions et des réflexions qui méritent d'être explorées en détail.

À l'hiver 2024, 19 élèves – et moi – avons d'abord suivi, dans le cadre du cours de conservation et biodiversité exotique de l'Université Laval destiné aux étudiants en biologie, un cours théorique qui nous a permis d'être mieux informés à propos des enjeux de conservation et de biodiversité exotique et des défis socio-politiques propres à ce continent. Par la suite, sommes allés pendant un mois en Afrique australe. Nous avons découvert l'Afrique du Sud, le Botswana, le Zimbabwe, la Zambie et le Mozambique.

Cette expédition était la combinaison idéale entre une immersion culturelle et des rencontres inédites avec des intervenants locaux et l'observation d'écosystèmes impressionnants. Nos objectifs allaient bien au-delà de l'apprentissage académique : nous cherchions à repousser les limites de notre compréhension théorique de la conservation en nous interrogeant sur les mesures à mettre en place tout en tenant compte des modes de vie et des enjeux, distincts des nôtres.



Mia Roy a pu admirer un éléphant de près.

© Katy Lemay

Plusieurs activités variées de notre séjour méritent d'être soulignées. Entre autres, nous avons visité le *Nata Bird Sanctuary*, où nous avons vu des autruches sauvages et un baobab

vieux de 1 000 ans, assisté à une soirée à la *Conservation and Tourism Society*, une initiative locale visant à intégrer le tourisme dans une petite ville près d'un parc national où il y a des conflits entre la population et la faune sauvage.

Nous avons été abasourdis par les chutes Victoria, une de sept merveilles du monde, bravé, en canoë, des hippopotames sur la rivière Zambèze, exploré les intéressantes grottes de Chinhoyi, participé à un safari pédestre pour observer des rhinocéros dans le parc national de Matobo, visité le *Bazaruto Center of Scientific Studies*, un centre de recherches marines bénéficiant de collaborations internationales.

Nous avons même passé quelques jours au fameux parc national de

Kruger et découvert *Chimp Eden*, un refuge pour chimpanzés fondé par Dr. Jane Goodall. Ces aventures nous ont permis de découvrir les animaux et paysages emblématiques de l'Afrique.

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de ce rêve. Je tiens à remercier les généreux commanditaires, ma famille, mes camarades de classe ainsi que le directeur du département de biologie de l'Université Laval et enseignant responsable de ce cours, Stéphane Boudreau. Ce voyage m'a ouvert les yeux sur le monde et je recommande vivement à tous les aventuriers curieux d'explorer ce continent au moins une fois dans leur vie.



Mia Roy a découvert une flore impressionnante en Afrique.

© Katy Lemay

FABRICATION ET RÉPARATION

- Portes et fenêtres patrimoniales
- Poteaux tournés
- Moulures

418 829-2605 omerlabbe@gmail.com

3738, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

SAINTE-FAMILLE

Sylvie
BEAULIEU

Directrice générale/greffière- trésorière

Nous désirons tout d’abord vous adresser nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que 2025 vous apporte, à vous et à vos proches, bonheur, santé et réussite.

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2025

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Budget 2025

Revenus	
Taxes	1 214 744 \$
Services rendus	75 017 \$
Autres revenus de sources locales	92 172 \$
Total revenus	1 381 933 \$
Dépenses	
Administration	512 015 \$
Sécurité publique	271 126 \$
Transport	52 035 \$
Hygiène du milieu	161 216 \$
Urbanisme	7 525 \$
Loisirs et culture	219 470 \$
Remboursement dette	158 546 \$

Total dépenses 1 381 933 \$

Évaluation imposable 2025: 230 627 600 \$

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 13 JANVIER 2025

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée. Une résolution est adoptée afin d’établir la rémunération du service de sécurité incendie pour 2025. M. Marc-Antoine Turcotte est nommé maire suppléant pour l’année 2025.

La Municipalité de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans est heureuse de vous annoncer qu’elle a conclu une entente avec le Domaine Sainte-Famille afin d’offrir gratuitement aux citoyens de la Municipalité l’opportunité de pratiquer certaines activités hivernales telles que le ski de fond, la raquette et la randonnée.

Ces activités sont possibles en vous présentant dans leur magnifique site aménagé situé au 2388, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans. Cependant, veuillez prendre note qu’il n’y a pas d’infrastructure en place pour vos équipements.

Nul besoin de vous rappeler que le respect de l’environnement est un élément primordial pour maintenir cette entente valide.

RÉSOLUTION D’APPUI CPTAQ

Le conseil appui la demande du propriétaire du 2608, chemin Royal Sainte-Famille, la demande vise le renouvellement d’une autorisation qui avait été émise pour cinq ans. Celle-ci respecte les critères établis au premier alinéa de l’article 62 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ c.p-41.1)

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

Pour ce qui est de la réglementation municipale, le conseil a procédé à l’adoption des règlements # 2024-347 établissant les taux de taxes pour 2025, ainsi que la tarification pour services municipaux. Le règlement # 2024-348, modifiant le règlement # 2021-324 sur les permis et certificats. Adoption du règlement # 2024-349 sur la Politique de gestion contractuelle.

Prochaine séance du conseil le lundi 3 février 2025.

HEURES D’OUVERTURE DU
BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.
Vendredi de 8 h à 12 h.
Adresse courriel : info@munstefamille.org
Téléphone : 418 829-3572
Site web: ste-famille.iledorleans.com

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité
Avis public est donné de ce qui suit :
QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, a adopté le règlement numéro 2024-347, établissant les taux de taxes pour l’année 2025, ainsi que la tarification pour services municipaux.
QUE le Règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l’adresse : www.ste-famille.iledorleans.com.
Que ce règlement entre en vigueur ce 14 janvier 2025.
Donnée à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans ce 14^e jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Sylvie Beaulieu GMA
Directrice générale / greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité
Avis public est donné de ce qui suit :
QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, a adopté le règlement numéro 2024-349 sur la Politique de gestion contractuelle.
QUE le Règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l’adresse : www.ste-famille.iledorleans.com.
Que ce règlement entre en vigueur ce 14 janvier 2025.
Donnée à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans ce 14^e jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Sylvie Beaulieu GMA
Directrice générale / greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans
Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité
Avis public est donné de ce qui suit :
QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2024, a adopté le règlement numéro 2024-346 Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité-de-Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans.
QUE Le Règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l’adresse : www.ste-famille.iledorleans.com.
Que ce règlement entre en vigueur ce 17 décembre 2024.
Donnée à Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans ce 17^e jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Sylvie Beaulieu GMA
Directrice générale / greffière-trésorière

Des pompiers bien équipés

Le service de sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l’Île-d’Orléans tient à remercier la Fondation John R. McConnell. C’est grâce à l’engagement et l’implication de la Fondation, qui a à cœur la santé et la sécurité des pompiers, qu’il nous a été possible de se procurer divers équipements et

des habits de combats afin de respecter les normes de la CNESST.

Pierre Leclerc, directeur de Sécurité incendie
Municipalité de Sainte-Famille



Le groupe de pompiers qui va pouvoir bénéficier de nouveaux équipements.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes données par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité

Que le conseil municipal de Sainte-Famille, à une séance ordinaire tenue à la salle municipale le 16 décembre 2024, a adopté la résolution # 24-114 intitulée: Résolution établissant le calendrier des séances ordinaires du conseil pour 2025.

Que l'adoption de cette résolution et la publication du présent avis découlent de l'application de l'article 148 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.C-27.1).

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025. Les séances débiteront à 20 h.

lundi 13 janvier	lundi 7 juillet
lundi 3 février	lundi 4 août
lundi 3 mars	lundi 8 septembre
lundi 7 avril	mercredi 1 ^{er} octobre
lundi 5 mai	lundi 10 novembre
lundi 2 juin	lundi 15 décembre

Que les dates y figurant peuvent être modifiées par simple résolution du conseil municipal.

Que toute modification devra également faire l'objet d'un avis public.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité;

Donné à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 17^e jour de décembre deux mille vingt-quatre.

Sylvie Beaulieu GMA

Directrice générale / greffière-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, lors de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2025, a adopté le règlement numéro 2024-348 modifiant le règlement # 2021-324 sur les permis et certificats.

QUE le Règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 2478, chemin Royal à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et du lundi au jeudi de 13 h à 16 h 30. Il est également disponible sur le site internet à l'adresse: www.ste-famille.iledorleans.com.

Que ce règlement entre en vigueur ce 14 janvier 2025.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 14^e jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Sylvie Beaulieu GMA

Directrice générale / greffière-trésorière

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

TAXES MUNICIPALES

Le conseil municipal a adopté en janvier le règlement de taxation pour l'année 2025. Tel que mentionné précédemment, l'année 2025 était également l'entrée en vigueur d'un nouveau rôle d'évaluation foncière. Ce nouveau rôle présentant une augmentation importante de 25 % de la valeur foncière de la Municipalité, le conseil a revu fortement à la baisse les taux de taxes afin de minimiser l'impact sur les comptes de taxes. Plus concrètement, le taux de taxes résiduelles (foncière générale, police, CMQ, MRC) passera de 0,004621 à 0,003588 pour 2025. Cette diminution de taux était possible en raison des efforts effectués pour limiter l'augmentation des taxes perçues à moins de 2 % par rapport à l'an dernier. C'est donc dire que malgré une forte augmentation de la valeur des propriétés, l'augmentation moyenne des comptes de taxes avoisinera l'inflation annuelle.

Les comptes de taxes pour 2025 seront expédiés d'ici la fin de janvier. Nous vous rappelons que le premier paiement sera exigible 30 jours après l'envoi et que le deuxième et troisième versement seront dus le 15 juin et le 15 octobre respectivement.

SAINT-PIERRE

Nicolas
ST-GELAIS

Directeur général et greffier-trésorier

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2025

Avis de motion et dépôt de projet de règlement 520-2025

Un avis de motion est donné qu'à une prochaine séance, sera soumis pour adoption, un règlement décrétant une dépense de 801 211 \$ et un emprunt de 801 211 \$ pour faire l'acquisition d'un camion de type « autopompe » ainsi que divers équipements et accessoires.

Autorisation de signature: Entente relative à l'entretien des trottoirs au carrefour de l'entrée de l'île d'Orléans

La construction du nouveau pont à l'île d'Orléans par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) est en grande préparation et la responsabilité d'entretien des trottoirs dans l'emprise du MTMD situé sur le territoire de la Municipalité incombe à cette dernière.

La Municipalité adhère à l'entente relative à l'entretien des trottoirs au carrefour de l'entrée de l'île d'Orléans telle que déposée.

Nominations: Membres du comité consultatif d'urbanisme

Le conseil a procédé au renouvellement des mandats de M. Dominique Gourdeau (siège #3) et de M^{me} Amélie Giguère (siège #4) à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 31 décembre 2026.

Le conseil souhaite remercier M^{me} Julia Sotousek, dont le mandat à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme au siège #5 s'est terminé le 31 décembre 2024.

TERRAIN DES LOISIRS

Lors de la séance de décembre, le conseil avait adopté le règlement d'emprunt 629-2024 afin de financer le projet de réaménagement du terrain des loisirs. Ce règlement prévoit un emprunt de 1,6 M\$. Il s'agit cependant du coût total du projet avant la réception des subventions et de l'affectation de sommes provenant du surplus accumulé. Le conseil évalue que l'emprunt final sera de 664 000 \$ sur 20 ans. Ceci représenterait ainsi un impact d'au plus 50 \$ annuellement pour une propriété de 345 000 \$.

Le 9 janvier, la Municipalité a tenu une signature de registre afin de déterminer si le règlement d'emprunt devait faire l'objet d'un référendum. À la fermeture du registre à 19 h, 11 personnes avaient signé celui-ci. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 629-2024 fasse l'objet d'un scrutin référendaire était de 146. Le règlement d'emprunt est donc réputé comme approuvé.

La Municipalité devrait lancer l'appel d'offres pour les travaux en février.

SERVICE DE PROTECTION INCENDIE

Afin de se conformer aux normes de décontamination des habits de combat, une laveuse spécialisée

PATINOIRE À SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Notre équipe des travaux publics travaille à entretenir la patinoire pour la saison hivernale. Nous avons l'équipement pour les joutes de hockey de même que du matériel pour l'apprentissage du patinage que vous pouvez emprunter.

Surveillez notre site web et notre page Facebook pour connaître les heures d'ouverture. Venez en profiter, c'est gratuit.

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2025

La municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans est partenaire du Défi Château de neige 2025. Ainsi, les résidents peuvent s'inscrire et participer à ce défi pour courir la chance de gagner plusieurs prix. Il suffit de faire une construction de neige sur votre terrain et de télécharger une photo de votre chef-d'œuvre sur le site www.defichateaudeneige.ca. Bonne chance à tous!

FÊTE D'HIVER DE SAINT-PIERRE-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

Le samedi 1^{er} février 2025, de 10 h à 15 h, aura lieu la Fête d'hiver de Saint-Pierre. Joignez-vous à nous à la patinoire et au Logisport pour une belle journée remplie d'activités pour toute la famille. Patinage libre et glissade, jeux gonflables, tire sur la neige et tours de calèche par l'équipe de la Sucrerie Blouin, sans oublier le chocolat chaud et les collations au Logisport.

Nous aurons également la chance de recevoir la visite du Bonhomme Carnaval. Plusieurs effigies du Carnaval seront offertes en prix de participation. Inscrivez la date à votre calendrier!

sera installée à la caserne. Afin de s'assurer que la décontamination ne devienne pas un enjeu de sécurité, cinq habits de combat supplémentaires seront acquis et utilisés comme habits de remplacement pendant les lavages ou les périodes d'inspection des habits réguliers. Par ailleurs, les habits de combat doivent être remplacés après 10 ans. Cinq habits arrivant à échéance cette année c'est donc un total de 10 habits qui seront acquis en 2025 pour un montant de 27 500 \$.

RESSOURCES HUMAINES

M. Yvan Garneau ayant cessé ses fonctions comme adjoint au directeur du service incendie, son titre d'emploi sera modifié pour celui de commissionnaire afin de refléter le changement dans ses tâches de travail.

Jules Basin a été embauché comme surveillant de patinoire.

Finalement, permettez-moi de vous rappeler que la prochaine séance du conseil aura lieu le 3 février à 20 h à la salle communautaire située au 6822, chemin Royal.

Au plaisir de vous y rencontrer!

SAINT-JEAN

Nancy
CLAVET

Directrice générale / greffière-trésorière

Voici un résumé des principaux points traités à la séance régulière à du 13 janvier 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La continuité du projet de classification! Afin de compléter le projet amorcé en 2024 concernant le traitement documentaire des archives de la municipalité, un mandat supplémentaire est accordé à Chuck & Co au montant de 4 800 \$.

HYGIÈNE DU MILIEU

Construction d'un nouveau puits! En prévision de la construction d'une nouvelle infrastructure destinée aux loisirs située au 4628, chemin Royal, un puits d'eau doit être construit. Un mandat est confié à la firme EMS pour effectuer la demande de certification d'autorisation au ministère de l'Environnement. Le coût estimé de la dépense ne doit pas excéder 25 000 \$.

LOISIRS ET CULTURE

Une offre de loisirs intéressante pour les enfants! La municipalité est fière de renouveler la subvention pour

offrir l'accessibilité et un prix uniforme aux enfants de Saint-Jean pour leur inscription estivale 2025 au Camp Saint-François. Elle se joint aux autres municipalités et opte pour la subvention municipale uniformisée à 40 % du coût total de l'été, soit 449,40 \$ par enfant. La municipalité assumera aussi les coûts de transport estimés à 21 672 \$.

De nouveaux taux de taxation 2025! À la suite de l'adoption du budget 2025, les taux de taxes, tarifs et compensations ont été adoptés via le règlement 2025-410. Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation 2025-2026-2027 montre une variation à la hausse des valeurs foncières pour les immeubles résidentiels de 22,7 % et pour ceux commerciaux de 17,64 %.

Compte tenu de cette augmentation, une diminution du taux de taxation au secteur résidentiel est appliquée, basée sur l'évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale. Certains citoyens verront donc leur compte de taxes augmenter de 1 à 3 %, si la

hausse de leur nouvelle évaluation est supérieure à la moyenne, tandis que d'autres citoyens auront une diminution de leur compte de taxes, s'il n'y a pas de hausse.

Les taux pour 2025 seront fixés à 0,379 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels, agricoles, forestiers et pour les immeubles de six logements et plus, comparativement à 0,443 \$ par tranche de 100 \$ en 2024. Pour les immeubles non résidentiels, soit les commerces et industries, le taux de 2025 est fixé à 0,308 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation versus 0,330 \$ par tranche de 100 \$ en 2024.

DU NOUVEAU AU SERVICE INCENDIE

L'embauche de M. Jean-François Gagné est effective depuis le 1^{er} janvier 2025 à titre de nouveau directeur du service incendie de la municipalité. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe. La résolution d'embauche avait été entérinée lors de la séance du 2 décembre 2024.

M. François Delisle a quitté ses fonctions comme directeur du service incendie. Nous tenons à souligner ses excellents services et toute notre reconnaissance pour son dévouement à la protection des personnes pour ses six années de service dans cette fonction.

SUIVI DE DOSSIERS DU MAIRE

M. Jean Lapointe remercie les employés municipaux ainsi que notre bénévole, M. Maxime Tailleur, pour tous les efforts déployés jusqu'à présent afin d'offrir aux citoyens une belle patinoire. Celle-ci est plus belle que jamais et les citoyens ont exprimé en grand nombre leur satisfaction sur les réseaux sociaux. Il les invite à continuer leur bon travail qui est très apprécié.

Prochaine séance ordinaire du conseil au centre administratif, 8, chemin des Côtes: 3 février 2025.

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS

Directeur général/greffier-trésorier

AFFAIRES MUNICIPALES

Bonne année 2025 à tous!

En ce début d'année, le conseil a procédé à l'adoption du règlement numéro 025-201 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2025 et du règlement numéro 025-202 modifiant le règlement 021-176 sur les permis et certificats.

L'adoption du règlement 025-201 complète le processus de mise en vigueur du budget 2025. Vous recevrez d'ici peu votre compte de taxation 2025. À ce sujet, à la lumière des événements de l'automne dernier, nous invitons tous les contribuables qui le peuvent et l'acceptent à s'inscrire à l'envoi des comptes de taxes par courriel. Ce processus représente une économie pour la Municipalité et un excellent moyen d'être certains de vous joindre où que vous soyez! Évidemment, il est de votre responsabilité de nous informer de tout changement d'adresse courriel, tout comme c'est déjà le cas pour vos adresses de correspondance.

L'envoi par courriel nous permet de bonifier le contenu du communiqué que nous vous incluons avec votre compte papier chaque année. Il reste très important de bien prendre connaissance des informations importantes qu'il contient.

Gestion contractuelle

Le rapport sur l'application du règlement 019-156 sur la gestion contractuelle a été déposé lors de la séance. Pour 2024, les opérations se sont déroulées conformément aux règles établies et aucune plainte en vertu du règlement n'a été reçue à la Municipalité.

Résolutions administratives

Le conseil a résolu d'approuver trois redditions de compte en lien avec le projet de réfection du chemin du Quai qui a été réalisé à l'automne 2024. La combinaison de trois enveloppes accordées dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale aura permis l'investissement de 84 585 \$ sur le chemin du Quai entièrement subventionné par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec.

Nominations

Le conseil a résolu de renouveler les mandats de M^{me} Valérie Lemelin et de M. Yvon Brunelle, respectivement aux sièges numéros 1 et 3 du comité consultatif d'urbanisme. Nous les remercions de leurs implications. Le conseil a également résolu de renouveler les mandats de M^{mes} Lina Labbé et Lauréanne Dion et de M. Gaétan Longchamp, à titre de membres du comité de démolition des immeubles

de la Municipalité. Il est à noter que M^{me} Labbé y tient également le rôle de présidente et que le greffier de la Municipalité agit, quant à lui, comme secrétaire du comité.

En terminant, nous vous rappelons que la prochaine séance ordinaire du conseil est prévue le lundi 3 février dès

20 h dans la salle du Conseil située à la Mairie de la Municipalité au 3491, chemin Royal et les heures d'ouverture de la Mairie sont du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 13 janvier 2025, a adopté: le règlement numéro 025-201 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2025;

Que ce règlement est disponible pour consultation sur le site Internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit:

- Du lundi au jeudi
- De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 14 janvier 2025.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quatorzième jour de janvier deux mille vingt-cinq.

...

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné Marco Langlois, DMA directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans,

Que le conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue dans la salle du conseil située à la Mairie de la Municipalité, 3491, chemin Royal, le lundi 13 janvier 2025, a adopté: le règlement numéro 025-202 modifiant le règlement 021-176 sur les permis et certificats;

Que ce règlement est disponible pour consultation à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières;

Que le contenu de ce règlement sera intégré au règlement 021-176 qui est disponible pour consultation sur le site Internet municipal (msfio.ca) et à la mairie, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, aux heures régulières soit:

- Du lundi au jeudi
- De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Que ce règlement est en vigueur depuis le 14 janvier 2025.

Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quatorzième jour de janvier deux mille vingt-cinq.

Marco Langlois, DMA
Directeur général/greffier-trésorier



Vivre à l'Île d'Orléans LA MRC EN BREF

www.mrc.iledorleans.com
418 829-1011

PLUmobile – sans frais pour les usagers en 2025

Chantale
CORMIER

Directrice générale

La MRC de L'Île-d'Orléans est heureuse d'annoncer le maintien de la gratuité des déplacements à bord des véhicules PLUmobile sur le territoire de l'île d'Orléans pour l'année 2025.

La décision a été confirmée lors du Conseil de la MRC tenu le mercredi 27 novembre 2024. Cet investissement s'inscrit également dans l'esprit d'un virage vers la mobilité durable.

« Les résultats des déplacements sans frais en 2024 à l'île d'Orléans sont probants, alors que de plus en plus de gens montent à bord de l'autobus pour leurs déplacements vers

la Ville de Québec, que ce soit pour le travail, les études, les rendez-vous médicaux ou simplement pour aller faire des commissions. Plusieurs commerçants nous ont également mentionné que leurs employés utilisent PLUmobile pour venir travailler sur l'île d'Orléans. La mobilité représente un défi grandissant dans nos communautés et PLUmobile fait partie des solutions », souligne madame Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans.

« Nous remercions les maires de l'île d'Orléans pour leur appui. Les

déplacements sans frais ont permis à plusieurs usagers de découvrir les services de PLUmobile, et de les adopter, » mentionne monsieur Bernard Paré, directeur général de Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUmobile.

PLUmobile offre un service sur réservation et personnalisé : les usagers en transport collectif embarquent devant leur résidence s'ils habitent sur le chemin Royal, ou à l'intersection la plus près.

Rappelons que, depuis 2011, PLUmobile dessert le territoire de

l'île d'Orléans en matière de transport collectif régional et de transport adapté. Toutes les municipalités de l'île d'Orléans sont desservies et plus de 22 destinations sont disponibles sur le territoire de la Ville de Québec.

Pour toute information et pour consulter les horaires, visitez le site Web de PLUmobile : <https://plumobile.ca>, ou téléphonez au 418 827-8484 du lundi au vendredi, entre 8 h et 12 h, et entre 13 h et 16 h.

Modernisation de la collecte des matières recyclables

Audrey
GUILLEMETTE-LACASSE

Coordonnatrice de la gestion des matières résiduelles

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la modernisation de la collecte sélective des matières recyclables est entrée en vigueur partout au Québec. Cette modernisation a pour but d'uniformiser les matières acceptées dans le bac de récupération, peu importe la région.

La liste de matières acceptées dans le bac bleu a aussi été élargie : on peut maintenant y déposer tous les imprimés, contenants et emballages (en papier, carton, plastique, verre ou métal). Il n'est donc plus nécessaire de vérifier le chiffre indiqué sur le plastique; il faut seulement se demander s'il s'agit d'un contenant ou d'un emballage. Si la réponse est oui, on peut le mettre au bac bleu.

La campagne *Bac Impact* diffuse actuellement l'information à l'échelle nationale. La MRC a également mis à jour la liste des matières recyclables au verso du calendrier des collectes, pour se conformer à ces changements.

Cette liste sera mise à jour chaque année pour refléter les nouveautés. Nous vous invitons à y porter une attention particulière.

AUTRES CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DE COLLECTE

D'autres changements sont à venir sur l'île d'Orléans au 1^{er} février, avec le début du contrat de collecte des matières recyclables 2025-2030. La MRC offrira dorénavant la collecte de matières recyclables par conteneur à chargement avant. Les commerces, les multilogements et les rues privées qui ont de nombreux bacs bleus verront ceux-ci remplacés par un conteneur fourni par la MRC. Le temps de collecte sera ainsi optimisé.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Visitez www.bacimpact.ca et la page Facebook « Bac Impact » ou contactez le 418 829-1011 poste 3.



ERAC | L'Espace régional d'accélération et de croissance de la Capitale-Nationale

La MRC de L'Île-d'Orléans est un partenaire engagé dans le déploiement de l'Espace régional d'accélération et de croissance de la Capitale-Nationale (ERAC), dont l'objectif est d'accompagner les entreprises de la région en favorisant l'innovation et les meilleures pratiques d'affaires.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

En complémentarité avec les services de la MRC, l'ERAC offre un service d'accompagnement spécialisé aux entreprises de la Capitale-Nationale, y compris celles de l'île d'Orléans, dans le but de maximiser la réussite de projets d'innovation. Les besoins des entreprises sont évalués, qu'il s'agisse d'innovation, d'optimisation de la productivité et de la transformation numérique, de commercialisation, de gestion de la main-d'œuvre ou de financement.

Que l'entreprise soit en phase de démarrage ou en croissance, couvrant les secteurs manufacturiers (exemple : agroalimentaire) et les industries de pointe (exemple : innovation technologique), un accompagnement est disponible à chaque étape de leur développement, avec une approche axée sur l'innovation.

Les accompagnements sont offerts gratuitement, entre autres grâce au soutien financier de la MRC de L'Île-d'Orléans et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

Pour plus d'informations ou pour être mis en contact avec l'ERAC, veuillez contacter Julie Goudreault ou Roxanne Houde au 418 829-1011.

**Julie Goudreault et
Roxanne Houde**
Conseillères aux entreprises



Lancement officiel du Défi OSEntreprendre 2025

Roxanne
HOUDE

Conseillère aux entreprises

L'année 2024-2025 souligne la 27^e édition du Défi OSEntreprendre. Chaque année, ce grand mouvement québécois se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national pour faire rayonner les initiatives entrepreneuriales de dizaines de milliers de personnes :

- des élèves du préscolaire à la formation professionnelle avec son volet *Scolaire*;
- des jeunes du collégial et de l'université avec son nouveau volet *Étudiant*;
- des entrepreneurs en démarrage avec son volet *Création d'entreprise*;

- des entrepreneurs au cheminement inspirant avec son volet *Réussite inc.*;
- des entrepreneurs qui s'approvisionnent auprès de fournisseurs d'ici avec son volet *Faire affaire ensemble*.

Défi OSEntreprendre offre 800 000 \$ en prix.

Ne tardez pas à vous inscrire : date limite 11 mars 2025 à 16 h.

Information et dépôt de votre candidature : osentreprendre.quebec.

Pour toute autre question, contactez Roxanne Houde, conseillère aux entreprises : rhoud@mrcio.qc.ca ou 418 829-1011 #235.

La Société protectrice des animaux étend ses services à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans !

Marie-Maude
CHEVRIER

Adjointe à la direction générale

Grâce à une nouvelle entente intermunicipale avec la MRC, la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans s'ajoute aux quatre autres municipalités desservies par la Société protectrice des animaux (SPA), soit : Sainte-Pétronille, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans et Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Les services concernent les animaux domestiques et comprennent notamment :

- le recensement et la gestion des licences des chiens ;
- l'accueil d'un animal dont un propriétaire voudrait se départir (des frais s'appliquent) ;
- la capture d'un animal égaré ou errant à la demande d'un citoyen ;
- l'inspection en cas de dénonciation de cruauté.

Pour plus d'information, visitez le site web de la SPA au : <https://spadequebec.ca>.

Appel à projets de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale

Dominique
LEBLANC

Conseillère culturelle et communications

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), les municipalités régionales des comtés (MRC) de Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier et Portneuf, en collaboration avec Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches (CCNCA), ont lancé le 7 janvier dernier, un troisième appel à projets dans le cadre de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité des MRC de la Capitale-Nationale 2023-2026.

PROGRAMME DE PARTENARIAT TERRITORIAL DES MRC DE LA CAPITALE-NATIONALE

Géré par le CALQ, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, de contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains et écrivaines, de favoriser leur rétention dans leur localité et d'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Un appel à projets est en cours pour ces groupes dont l'adresse principale se situe sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans. Les projets déposés doivent impliquer des initiatives de partenariat en lien avec la collectivité ou des intervenants et intervenantes de la région. Date limite : le 27 mars 2025.

Informations et formulaires

Pour connaître tous les détails sur le Programme de partenariat territorial des MRC de la Capitale-Nationale, visitez la page <https://www.calq.gouv.qc.ca/aides/arts-et-lettres-des-mrc-de-la-capitale-nationale-partenariat-territorial-volet-1/> et cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes, écrivains et écrivaines professionnels
- Création, production et rayonnement
- Mobilité
- Organismes artistiques professionnels
- Production, diffusion, promotion et consolidation
- Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction (mobilité)

CLINQUES D'INFORMATION POUR ARTISTES ET ORGANISMES ARTISTIQUES

Dans l'optique de les soutenir, CCNCA tiendra deux cliniques d'information : 30 janvier prochain à 10 h pour les artistes, et le 4 février à 10 h pour les organismes artistiques. Ces cliniques offrent un échantillon de trucs et astuces ainsi qu'une période de questions sur l'exercice du dépôt de projet. Il est nécessaire de réserver sa place auprès de la conseillère culturelle Dominique LeBlanc (dleblanc@mrcio.qc.ca).

Plan de développement de la zone agricole : l'image de marque île d'Orléans

Julie
GOUDREAULT

Conseillère aux entreprises et responsable du suivi PDZA

Afin de promouvoir et consolider la notoriété des produits agricoles et agroalimentaires, le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a ciblé pour action de valoriser l'image de marque territoriale « île d'Orléans ».

LA SIGNATURE VISUELLE

L'image de marque se compose de deux visuels distincts, la signature et la vignette. Les entreprises de l'île sont invitées à utiliser la politique d'utilisation et des normes graphique disponible sur le site Internet de la MRC.

peut augmenter la compétitivité des entreprises sur le marché :

- Renforcement de la notoriété : les consommateurs peuvent facilement reconnaître la provenance des produits, ce qui renforce la fidélité des clients et en attire de nouveaux ;
- Attractivité accrue : une signature territoriale forte attire de nouveaux acheteurs, notamment ceux intéressés par les produits locaux et l'agrotourisme. Ainsi, il est possible de se démarquer de la concurrence et de capter l'attention de consommateurs.

pour authentifier la provenance des produits. Voici quelques exemples :

- Produits : utiliser sur des étiquettes, contenants et emballages pour facilement identifier la provenance des produits ;
- Outils de communication : intégrer sur des brochures et affiches pour renforcer l'engagement envers l'achat local ;
- Site Internet : afficher la signature sur la page d'accueil et les sections

de produits pour démontrer l'engagement envers le territoire ;

- Matériel promotionnel : utiliser sur des publicités et affiches dans divers points de vente pour attirer l'attention des clients et différencier les produits.

Pour information, contacter la conseillère culturelle et communications Dominique LeBlanc et consultez ce document : http://mrc.iledorleans.com/stock/fra/mrcio_image-de-marque-politique-dutilisation-normes-grahiques.pdf

SIGNATURE



VIGNETTE



DE NOMBREUX AVANTAGES À L'UTILISATION

Intégrer la signature de l'île d'Orléans aux produits et communications

MAXIMISER L'IMPACT DE LA MARQUE

En complément de l'image de marque d'une entreprise, celle de l'île d'Orléans peut être apposée de manière stratégique

Contes d'hiver avec La Bacaisse – une date s'ajoute !

Dominique
LEBLANC

Conseillère culturelle et communication

Une ultime date s'ajoute en février 2025 pour assister au spectacle *La Bacaisse raconte l'hiver*. En raison d'impondérables, le spectacle qui devait être présenté en décembre dernier a dû être déplacé. La représentation aura lieu le vendredi 14 février 2025, à 10 h 30, au gymnase de l'école de Sainte-Famille, entrée route du Mitan.

LA BACAISSE RACONTE L'HIVER: DES HISTOIRES POUR METTRE DE LA CHALEUR DIRECT AU CŒUR!

À la suite du succès de la production des *Légendes de l'île* (parvis d'église, étés 2022 et 2023), la compagnie La Bacaisse a été invitée par la MRC de L'Île-d'Orléans pour venir présenter

des contes théâtraux ayant pour thème commun l'hiver et les Fêtes.

La représentation est gratuite, inscrivez-vous en appelant au 418 828-1586 poste 2 ou par courriel à info@abiorleans.ca.

Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de L'Île-d'Orléans dans

le cadre de l'Entente de développement culturel.

Ne manquez pas le rendez-vous de l'innovation de la Capitale-Nationale en février 2025 !

Roxanne
HOUDE

Conseillère aux entreprises

Propulsé par l'Espace régional d'accélération et de croissance de la Capitale-Nationale (ERAC), ce premier *Rendez-vous de l'innovation* se veut un lieu de partage collaboratif de connaissances, de réseautage et de valorisation de solutions novatrices.

Plongez dans un événement incontournable avec une programmation riche et diversifiée, couvrant plus de huit thématiques clés telles que l'intelligence artificielle, la résilience climatique et la productivité organisationnelle. Rejoignez plus de 150 visionnaires de la région pour des conférences inspirantes, des sessions de

réseautage B2B et un cocktail-conférence, le tout soutenu par le Conseil de l'innovation du Québec, avec une forte présence du secteur privé.

Date : 6 février 2025

Lieu : Hôtel Le Bonne Entente

HUIT THÉMATIQUES À L'HONNEUR :

- Culture organisationnelle et productivité
- Intelligence artificielle
- Performance énergétique

- L'innovation au service de la résilience climatique
- Modèles d'affaires novateurs
- Financement de l'innovation par la recherche
- Conférence inspirante d'un chef de file innovant
- Présentations express de solutions novatrices

À QUI S'ADRESSE L'ÉVÉNEMENT ?

Le Rendez-vous de l'innovation de la Capitale-Nationale est un événement incontournable pour les PME dynamiques des secteurs manufacturiers,

forestiers, métallurgiques, alimentaires et de la santé.

C'est aussi une opportunité pour les start-up innovantes dans le numérique, les technologies propres et agricoles, ainsi que pour les entreprises manufacturières en pleine croissance et les industries lourdes.

Pour la programmation complète et pour acheter votre billet : <https://www.quebecinternational.ca/fr/RDV-innovation>.

Pour toute autre question, contactez Roxanne Houde, conseillère aux entreprises : rhoud@mrcio.qc.ca ou 418 829-1011 #235.

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tous genres. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre ! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

...

Protégez votre maison...Avez-vous des inquiétudes concernant votre sous-sol, votre vide sanitaire ou votre fondation ? Obtenez des conseils d'experts. Appelez Peter et prenez rendez-vous ou visitez conseilssoussolebec.com. 581 909-3480

OFFRES DE SERVICE

Espace Thérapeutique Orléans. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI. www.espacetherapeutiqueorleans.ca halim_tazi@videotron.ca T.: 418.922.7089

OFFRES D'EMPLOIS

Le **Relais des Pins** recherche des gens dynamiques et motivés pour la saison des sucres. Les postes qui peuvent être à temps plein ou à temps partiel selon votre préférence, sont disponibles autant sur semaine que de fin de semaine. Préposé.e aux ventes à la boutique et service de dégustation, plongeurs.ses, responsables des stationnements, cuisiniers.ères, serveurs.euses. Certains postes nécessitent la maîtrise de l'anglais et pourront se prolonger jusqu'à l'automne. Bienvenue aux retraités ! Contactez-nous: 418 829-3455 ou info@lerelaisdespins.com.

OFFRES D'EMPLOIS

Le **Moulin de St-Laurent** recherche : préposé.e à l'entretien ménager de nos chalets. Nous recherchons une personne autonome et minutieuse pour faire le nettoyage général des chalets (chambre, salle de bain, cuisine, salon) et lavage des serviettes et de la literie. Véhicule obligatoire. Les postes sont disponibles autant sur semaine que fin de semaine, de jour. Horaire variable. Technicien.ne en tourisme: le poste consiste à accueillir la clientèle touristique, sonder les visiteurs, élaborer des activités de promotion et aider à animer les médias sociaux. Nous recherchons une personne dynamique et avec de l'entregent qui maîtrise l'anglais autant à l'oral qu'à l'écrit. Le poste peut être de semaine autant que de fin de semaine, horaire variable jour et soir. Faire parvenir votre CV à info@moulinstlaurent.qc.ca ou appeler au 418-829-3888.

RECHERCHE

Je recherche une gardienne pour ma fille ayant un handicap intellectuel léger, avec son petit chien Yorkshire. Elle est autonome et son petit chien fait ses besoins sur un Pipi pad. Pour garder pendant nos vacances. On demeure à Saint-Pierre. Nicole 418 828-9225.

À VENDRE

Ensemble pour salle à diner, comprenant: une table (largeur 36 po, longueur, 54 po plus une rallonge à chaque bout de 12 po), 6 chaises, un vaisselier et un buffet. En très bon état, bois d'érable, idéal pour maison patrimoniale. \$600, négociable. 418 688-9875

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités
Lundi 3 février
(Réservation d'espace et matériel publicitaire)

Textes et communiqués
Vendredi 7 février

Distribution du journal
Jeudi 20 février

**AUTOUR
de l'île**

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Téléphone: 418 828-0330 | Télécopieur: 418 828-0741 | info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, bureau 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 4E0

Rédacteur en chef
Marc Cochrane

Directrice
Laure-Marie Vayssairat

Collaboratrices et collaborateurs: Yves-André Beaulé, France Blouin, Marie Blouin, Nicole Champigny, Line Frenette, Véronique Gravel, Pierre Lahoud, Sylvie Lavoie, Patrick Plante, Réjeanne Rousseau et Mia Roy.

Impression:



REER

Offrez-vous des économies d'impôt



**Cotisez à votre REER
au plus tard le 3 mars 2025***

Profitez-en pour cotiser aussi à votre CELI.
desjardins.com/reerceli

* Pour l'année d'imposition 2024. Conditions et modalités applicables.



 **Desjardins**


TOITURES
R.P. inc.

T.418.702.0995

WWW.TOITURES.RP.COM

**PROFITEZ DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS
EN COMMUNIQUANT AVEC NOUS
DÈS AUJOURD'HUI POUR VOTRE
PROJET À VENIR !**

RBQ. 5601-7338-01

